

CAP PROJETS

Engagement sur l'honneur du ou des responsable(s) du projet

Je sollicite une aide du CCAS de Malemort au titre du dispositif « Cap Projets ».

En cas d'obtention de l'aide, je m'engage :

- ↳ à respecter le règlement du dispositif,
- ↳ à utiliser la totalité de la somme qui me sera allouée pour la réalisation du projet,
- ↳ à le réaliser dans l'année d'obtention de la bourse (où délais prévus par le projet),
- ↳ à conserver un contact régulier avec le service instructeur en indiquant tout changement de coordonnées ou de situation,
- ↳ à fournir toute garantie de transparence sur la gestion financière de ce projet en remettant les justificatifs des dépenses liées à la réalisation du projet,
- ↳ à rembourser, en cas d'abandon total ou partiel du projet, le montant de l'aide financière accordée par la Ville,
- ↳ à présenter un bilan du projet dans l'année qui suit la réalisation du projet,
- ↳ à partager mon expérience et participer aux opérations de promotion relatives au dispositif « Cap Projets ».
- ↳ à citer la Ville de Malemort sur tous supports de communication en lien avec le projet.

**À Malemort, le
Signature du porteur du projet
précédée de la mention «lu et approuvé»**